

**Lettre d'invitation à soumissionner**

Date :18/07/2025

Réf. Appel d'Offres national : CWW DAO N°05/07/2025/Location Véhicules

**OBJET : INVITATION À SOUMISSIONNER POUR LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES A NIAMEY/TILLABERY, TAHOUA ET DIFFA**

Suite à votre demande concernant la publication de l'invitation d'appel d'offre national ci-dessus, veuillez trouver ci-joints, les documents suivants, constituant le dossier d'appel d'offres :

- A. Instructions à l'intention des soumissionnaires (voir Annexe 1)
- B. Fiche de renseignement du soumissionnaire (voir Annexe 2)
- C. Déclaration des soumissionnaires (voir Annexe 3)
- D. Expérience pertinente du soumissionnaire (voir Annexe 4)
- E. Offre technique (voir Annexe 5)
- F. Offre financière (voir annexe 6)
- G. Les politiques de sauvegarde de Concern signées (voir Annexe 7)
- H. La Politique d'Anti-Fraude signée (voir Annexe 8)
- I. La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale (Annexe 9)
- J. Enchantillon de Contrat (Voir Annexe 10)

Nous attendons avec intérêt de recevoir votre offre d'ici le **04/08/2025 à 12h00** au plus tard aux adresses physiques indiquées dans le dossier d'appel d'offres national.Votre offre devra contenir les documents suivants et, de ce fait, nous vous prions de vous servir de cette liste comme liste de contrôle avant de soumettre votre offre à Concern.Votre offre contiendra **une (1) seule enveloppe** : Cette enveloppe devra contenir les documents suivants imprimés, renseignés et signés**Offre administrative**

| Liste de Contrôle de la Documentation à joindre                          |     |     |
|--|-----|-----|
| <i>(Tous les documents officiels doivent être des copies légalisées)</i> | Oui | Non |
| 1. Copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM)                     | X   |     |
| 2. Copie du certificat d'identification fiscale (NIF)                    | X   |     |
| 3. Copie Attestation de Régularité Fiscale (ARF)                         | X   |     |
| 4. Attestation de domiciliation de compte (No. Compte bancaire)          |     | X   |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 5. Pièce d'identité du soumissionnaire  |   | X |
| 6. Annexes 4 et 7   | X |   |
| 7. Le service de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale (Attestation de la CNSS et d'Inspection de Travail)                  | X |   |
| 8. Une copie de l'Attestation de la chambre du commerce   | X |   |
| 9. Une copie de l'Agrément du ministère du Tourisme pour exercer dans la location des véhicules pour le transport des personnes | X |   |

**Seules les offres contenant au moins les documents 1 à 9 des éléments constitutifs minimum du dossier de soumission seront retenues pour l'étape 2 : analyse technique.**

**Offre technique**

| Liste de Contrôle de la Documentation à joindre   |     |     |
|---|-----|-----|
|   | Oui | Non |
| 10. Fiche de renseignement (Annexe-2)   |     |     |
| 11. Formulaire d'expérience pertinente du soumissionnaire et preuves (contrat, bon de livraison, attestation de service réalisé...) de chaque expérience mentionne (Annexe-4) |     |     |
| 12. Offre technique complétée, datée, signée et cachetée  |     |     |

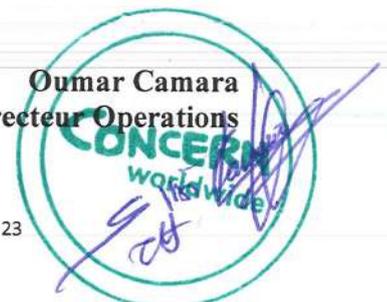
**Seules les offres contenant au moins l'ensemble des éléments constitutifs minimum du dossier de soumission seront retenues pour l'étape 3 : analyse financière.**

**Offre financière**

| Liste de Contrôle de la Documentation à joindre   |     |     |
|---|-----|-----|
|   | Oui | Non |
| 13. Formulaire de la déclaration du soumissionnaire dûment signé, datée et cacheté (Annexe 3) |     |     |
| 14. Offre Financière complétée, datée, signée et cachetée (Annexe 6)                          |     |     |

Les offres doivent être soumises aux trois adresses physiques et une adresse email de Concern mentionnées dans l'avis de la publication dans des enveloppes scellées portant la mention « **à ne pas ouvrir avant 06/08/2025 à 15h00** » et portant comme seule inscription la référence de l'appel d'offre. : **CWW DAO N°05/07/2025/Location Véhicules**  
Cordialement.

Oumar Camara  
Directeur Opérations



## Dossier d'appel d'offre National

Ref: CWW DAO N°06/07/2025/Location Véhicules

### Annexe 1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

#### Note préliminaire :

**\*\*\* La participation à cet appel d'offre national est entièrement gratuite. \*\*\***

*Aucune somme d'argent n'est à verser à aucun membre du personnel ou à aucun département de Concern Worldwide et à aucune étape du processus depuis la publication de l'appel d'offre jusqu'au paiement des factures définitives des fournisseurs après livraison des marchandises.*

Concern Worldwide est une Organisation Humanitaire Internationale qui vise à réduire la souffrance et de mettre fin à la pauvreté extrême dans les pays les plus pauvres du monde.

Elle est actuellement active dans 23 pays à travers le monde dont 18 en Afrique.

- a) Sur les financements de ECHO, Irish AID, EU, David Nickel et AFD Concern Worldwide, dans le cadre de l'exécution de ses programmes de développement et d'urgence au Niger, **recherche un prestataire de service expérimenté dans la location des Véhicules.**

#### **1. Fourniture à fournir**

Cet avis d'appel d'offres national ouvert concerne la prestation de service en location de véhicules pour un contrat-cadre de 12 mois (avec possibilité de renouvellement pour 6 mois supplémentaires) pour la location des véhicules avec chauffeurs:

| Lot   | Description  | Nombre de véhicules                                  | Localités d'utilisation  |
|-------|--|--|--|
| Lot 1 | Location des véhicules à Niamey et dans la région de Tillabéry | A déterminer au cas par cas en fonction des besoins. | Voir la liste (non limitative) des destinations probables telle que fournis par lot sous la section 9 de ce dossier d'appel à manifestation d'intérêt. |
| Lot 2 | Location des véhicules dans la région de Tahoua                | A déterminer au cas par cas en fonction des besoins. |  |
| Lot 3 | Location des véhicules dans la région de Diffa                 | A déterminer au cas par cas en fonction des besoins. |  |

**NB: Note :** Vous avez le choix de soumissionner pour 1 lot, 2, 3 ou tous les 3 lots dépendamment de vos capacités techniques.

#### **2. Date et heure limite de soumission des offres**

Les dossiers de soumission devront être reçus au plus tard le **Lundi le 04 Août 2025 à 12h00 (heure du Niger)**

Toute offre soumise au-delà de la date et heure indiquée ci-dessus sera purement et simplement rejetée.

### 3. Soumission des offres

Les copies originales, sous pli fermé, seront reçues aux adresses suivantes :

| Niamey   |
|--|
| Concern Worldwide Niger<br>l'Avenue Mali Béro, Rue IB51, Quartier Plateau, BP<br>741, Niamey<br>Contact : Harouna Hassoumi |
| Tahoua   |
| Concern Worldwide Niger<br>Niger   BP 118   Tahoua<br>Contact : Aboubacar Issoufou Mahamadou                               |
| Diffa  |
| Concern Worldwide Niger<br>Contact : Gochi Mai Ari   |

Les dossiers peuvent être envoyés aussi par voie électronique. Si vous décidez pour cette option, veuillez envoyer toujours à ces trois boîtes email : [niger.tenders@concern.net](mailto:niger.tenders@concern.net)

Le dossier sera soumis dans une **enveloppe scellée, et notée « à ne pas ouvrir avant le 06/08/2025 »** et **portant comme seule inscription** la référence de l'appel d'offre. « CWW DAO N°05/07/2025/Location Véhicules »

#### 4. Langue des offres

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission qui sont échangées entre le soumissionnaire et CONCERN, seront rédigés en français.

#### 5. Période de validité des offres

Toutes les soumissions devront rester valides pour une période minimale de 6 mois à compter de la date d'ouverture des dossiers.

#### 6. Devises

Toutes les soumissions d'offres devront être reçues en francs CFA.

#### 7. Lots

Cet appel d'offres est fait en 3 lot(s).

Lot 1 : Niamey-Tillabery

Lot 2 : Tahoua

Lot 3 : Diffa

**8. Type de contrat**

Il s'agit d'un contrat-cadre de prestation de service. Les deux parties signeront le contrat-cadre incluant toutes les dispositions du présent dossier d'Appel d'Offres.

Les prix unitaires ou d'autres termes et conditions proposés resteront fermes et non révisables durant le contrat.

**9. Échantillons requis**

Le dépôt d'échantillon n'est pas requis dans le cadre de cet appel d'offres.

**NB :** la visite aux soumissionnaires sera cruciale dans le choix du/des soumissionnaires.

Le soumissionnaire de location doit être en mesure de fournir des véhicules de type ci-dessous :

- Toyota Hard-top avec 8 sièges de type 4x4 ;
- Toyota Pick-up de type 4x4 ;
- Toyota 105 Diesel de type 4x4 ;
- Toyota hilux de type 4x4 ;
- Prado Diesel de type 4x4 ;
- Véhicule Station Wagon de type 4x4 ;
- Véhicule double cabine de type 4x4 ;
- Véhicule utilitaire 4 cylindres (pour les courses en ville).

Les véhicules à mettre à la disposition de Concern Worldwide doivent être en bon état de fonctionnement et en règle vis-à-vis de la réglementation applicable au Niger (Carte grise, vignette, visite technique, assurance, etc.). Les véhicules doivent disposer d'une assurance pour responsabilité civile et cas d'accident de circulation ou de vol, la responsabilité totale revient au soumissionnaire.

Les véhicules 4x4 doivent disposer des équipements et accessoires suivants :

- Outillage de dépannage complet : roues de secours, cric, trousse de premiers soins, extincteur, triangle de signalisation, ... ;
- S'assurer que tous les sièges sont munis de ceintures de sécurité en bon état.

Le fournisseur doit avoir en sa possession des véhicules qui seront présentés physiquement au Client sur sa demande pour chaque location. Le Client se réserve le droit de les tester et inspecter. Aussi, le comité de sélection procédera à une vérification des pièces exigées pour les véhicules en place ainsi que leurs validités. Pour chaque location de véhicule sous le contrat-cadre, le Client utilisera un formulaire dont le modèle est repris en Annexe 8 pour la vérification et validation des véhicules présentés physiquement par le Fournisseur.

Le Client utiliser les véhicules pour des mouvements vers les destinations suivantes (liste non exhaustive) :

| <b>Lot 1 : Niamey et région de Tillabéri</b> | <b>Lot 2 : Région de Tahoua</b> | <b>Lot 3 : Région de Diffa</b> |
|--|---------------------------------|--------------------------------|
| Niamey/Tillabéri - Département Abala         | Tahoua - Tebaram                | Commune de Diffa               |
| Niamey/Tillabéri - Département de Ayerou     | Tahoua - Bambeye                | Diffa -                        |
| Niamey/Tillabéri - Département de Balleyara  | Tahoua - Takanamat              | Goudoumaria                    |

|  |                       |                     |
|--|-----------------------|---------------------|
| Niamey/Tillabéri – Département de Banibangou | Tahoua - Affala       | Diffa – Mainé Soroa |
| Niamey/Tillabéri - Département de Bankilare  | Tahoua - Barmou       | Diffa – Chetimari   |
| Niamey/Tillabéri – Département de Filingue   | Tahoua - Kalfou       | Diffa - Gueskerou   |
| Niamey/Tillabéri – Département de Gothèye    | Tahoua - Badaguichiri | Diffa – Kablewa     |
| Niamey/Tillabéri – Département de Kollo      | Tahoua - Illela       | Diffa – Nguigmi     |
| Niamey/Tillabéri – Département de Ouallam    | Tahoua - Tajae        | Diffa – Bosso       |
| Niamey/Tillabéri – Département de Say        | Tahoua - Tsernaoua    | Diffa – Toumour     |
| Niamey/Tillabéri – Département de Tera       | Tahoua - Konni        | Diffa – Zinder      |
| Niamey/Tillabéri – Département de Tera       | Tahoua - Allela       | Diffa - Maradi      |
| Niamey/Tillabéri – Département de Tera       | Tahoua - Bazaga       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Département de Torodi     | Tahoua - Keita        |                     |
| Niamey/Tillabéri – Département de Tillabery  | Tahoua - Abalak       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune d’Inates          | Tahoua - Doutchi      |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Tondikandia    | Tahoua - Tillia       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Tondikiwindi   | Tahoua - Tassara      |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune d’Anzourou        | Tahoua ville          |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commun de Dessa           | Tahoua - Zinder       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Sakora         | Tahoua – Maradi       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Sanam          | Tahoua - Niamey       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de dargol         |                       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Mehana         |                       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Sinder         |                       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Commune de Chinagodar     |                       |                     |
| Niamey/Tillabéri – Tillabery ville           |                       |                     |
| Niamey - Dosso                               |                       |                     |
| Ville de Niamey                              |                       |                     |

**10. Contenu des offres**

Votre offre contiendra **une (1) seule enveloppe** : Cette enveloppe devra contenir les documents suivants imprimés, renseignés et signés

| Liste de Contrôle de la Documentation à Joindre  |     |     |
|--|-----|-----|
| <i>(Tous les documents officiels doivent être des copies légalisées)</i>   |     |     |
|  | Oui | Non |
| 1. La fiche de renseignement sur le soumissionnaire complétée, datée, signée (et cachetée dans la mesure du possible).   |     |     |
| 2. Offre financière (la liste des prix unitaires) datée et signée (et portant le cachet du fournisseur dans la mesure du possible), indiquant également la durée de validité de l'offre financière.  |     |     |
| 3. L'Offre technique détaillée contenant entre autres les éléments :<br>- Les copies des CV et les copies des permis de conduire des chauffeurs<br>- Liste des véhicules (Nombre, type de véhicules), tout en joignant les copies des cartes grises, des certificats des visites techniques, vignettes et des assurances,<br>- Les photos des véhicules consolidées dans un seul document.<br>- Liste des régions/localités d'implantation de votre entreprise, avec adresses physiques. |     |     |
| 4. La Déclaration des soumissionnaires signée et portant le cachet du soumissionnaire (voir Annexe 3)  |     |     |

|  |  |  |
|--|--|--|
| 5. Le Formulaire d'expérience pertinente des soumissionnaires dûment rempli (voir Annexe 4) prouvant que vous avez eu à exécuter au moins un (1) marché comparable en volume et en nature durant les trois (3) dernières années, appuyé par une attestation de bonne fin ou document similaire |  |  |
| 6. Les politiques de sauvegarde de Concern signées (voir Annexe 7)   |  |  |
| 7. La Politique d'Anti-Fraude signée (voir Annexe 8)   |  |  |
| 8. La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale (Annexe 9)   |  |  |
| 9. La copie de la pièce d'identité du propriétaire/gérant de l'Entreprise soumissionnaire.   |  |  |
| 10. Une copie certifiée conforme du Certificat d'immatriculation fiscale (NIF)   |  |  |
| 11. Une copie certifiée conforme du certificat du Registre de commerce (RCCM)  |  |  |
| 12. Une copie certifiée de l'Attestation de régularité Fiscale (ARF) en cours de validité ;  |  |  |
| 13. Le service de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale (Attestation de la CNSS et d'Inspection de Travail)  |  |  |
| 14. Une copie de l'Attestation de la chambre du commerce   |  |  |
| 15. Une copie de l'Agrément du ministère du Tourisme pour exercer dans la location des véhicules pour le transport des personnes   |  |  |
| 16. Une copie certifiée conforme de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois  |  |  |
| 17. Enchantillon de Contrat (Voir Annexe 10)   |  |  |

Seules les offres contenant au moins les documents 9 à 15 des éléments constitutifs de l'offre Administrative seront retenues pour l'étape 2 : analyse technique.

Offre technique

| Liste de Contrôle de la Documentation à joindre   |     |     |
|---|-----|-----|
|   | Oui | Non |
| 18. Fiche de renseignement (Annexe-2)   |     |     |
| 19. Formulaire d'expérience pertinente du soumissionnaire et preuves (contrat, bon de prestation, attestation de service réalisé...) de chaque expérience mentionne (Annexe-4)  |     |     |
| 20. Offre technique complétée, datée, signée et cachetée. Celle-ci doit comprendre : les copies des CV et des permis de conduire des chauffeurs, liste des véhicules (nombre et type de véhicules) avec les copies cartes grises, certificats des visites techniques, vignettes et des assurances. Les photos des véhicules consolidés dans un seul document. Liste des régions/localités d'implantation de votre entreprise avec l'adresse physique. |     |     |

Seules les offres contenant au moins l'ensemble des éléments constitutifs minimum du dossier de soumission seront retenues pour l'étape 3 : analyse financière.

Offre Financière

| Liste de Contrôle de la Documentation à joindre | Oui | Non |
|---|-----|-----|
|   |     |     |

|  |  |  |
|--|--|--|
| 21. Formulaire de la déclaration du soumissionnaire dûment signé, datée et cacheté. Annexe 3 |  |  |
| 22. Offre Financière complétée, datée, signée et cachetée. (Annexe 6)                        |  |  |

### 11. Ouverture des offres

Les plis seront ouverts le **06/08/2025 à 15h00** dans le bureau de Concern Worldwide Niamey, en présence des représentants des prestataires le désirant.

Au cours de cette séance, il sera procédé à la vérification de la conformité des offres et seront rejetées à ce stade toute offre:

- Soumise ouverte (dans une enveloppe non-scellée)
- Soumise après l'heure et la date de clôture

La valeur de chaque offre sera annoncée publiquement.

Le Comité établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

### 12. Évaluation des offres

Les évaluations se feront en trois phases

Phase 1 : La conformité administrative : Exigence d'éligibilité

L'absence ou la non-conformité d'une de ces pièces entraîne un rejet de l'offre :

1. Déclaration des soumissionnaires signée, datée et cachetée,
2. Une copie certifiée conforme du Certificat d'immatriculation fiscale (NIF)
2. Une copie certifiée conforme du certificat du Registre de commerce (RCCM)
3. Une copie certifiée de l'Attestation de régularité Fiscale (ARF) en cours de validité ;
4. Attestation de la CNSS et d'Inspection de Travail
5. Une copie de l'Attestation de la chambre du commerce
6. Une copie de l'Agrément du ministère du Tourisme pour exercer dans la location des véhicules pour le transport des personnes

#### Phase 2 : Offre technique /70

Cette évaluation concernera les éléments de l'offre technique tels que demandés dans le cadre de cet appel d'offres

| Criteria   | Criteria Type |       |                  |             |
|--|---------------|-------|------------------|-------------|
|  | Mandatory     | POINT | POIDS DES POINTS | POINT TOTAL |
| EXPERIENCE DANS LA LOCATION DE VEHICULE ET CONNAISSANCE DU TERRAIN.  | Yes           | 5     | 2                | 10          |
| EXPERIENCE PERTINENTE EN LOCATION DE VEHICULE AVEC UNE ONG, AGENCES DES NATIONS UNIES OU PRIVEES DANS LES ZONES D'INTERVENTIONS DE CONCERN | Yes           | 5     | 2                | 10          |
| AVOIR UN BUREAU DE LOCATION ET REPRESENTANT AU NOUVEAU DES BASES OPERATIONNELLES DE CONCERN.   | Yes           | 5     | 2                | 10          |

|  |     |   |   |    |
|--|-----|---|---|----|
| DATE DE MISE EN CIRCULATION DU VEHICULE AU NIGER | Yes | 3 | 2 | 6  |
| DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DES VEHICULES           | Yes | 5 | 2 | 10 |
| KITS DE TROPICALISATION                          | Yes | 4 | 2 | 8  |
| CONNAISSANCE DE LA ZONE D'INTERVENTION           | Yes | 3 | 2 | 6  |
| DISPOSER AU MOINS DE 05 CHAUFFEURS DANS L'EQUIPE | Yes | 5 | 2 | 10 |
| TOTAL  |     |   |   | 70 |

NB : Seul Les offres techniques qui auront une note au moins égale à 50/70 points seront retenues pour l'étape suivante.

**Phase 3 : Offre financière (30% de la note finale)**

Les offres financières seront évaluées à un maximum de 30 points. Le maximum des 30 points sera accordé à l'offre financière la plus compétitive (moins disant) suite à :  $\text{Score}_{\text{vendor}} = 30 \times (\text{price}_{\text{min}} / \text{price}_{\text{vendor}})$

- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.
- La comparaison des prix en tenant compte de toutes ses composantes (prix TTC), des paramètres liés au délai de livraison, condition de livraison, garantie, etc. (Ex: livraison, service après-vente, garantie, etc.)
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

Concern Worldwide utilise les moyens de paiement par chèque ou virement uniquement. Les factures sont payées à **30 jours date de facture** (sous réserve de documentation complète fournie par le soumissionnaire).

**13. Demande d'information**

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande, par e-mail envoyé au comité d'appels d'offres : [niger.tenders@concern.net](mailto:niger.tenders@concern.net) avant le **29/07/2025** à l'attention du comité d'appels d'offres.

Le comité d'appel d'offres répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relative au Dossier d'Appel d'Offres et informera tous les soumissionnaires.

**14. Annulation de la procédure d'appel d'offres**

Concern se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre selon les critères mentionnés ci-dessus, et d'annuler la procédure d'Appel d'Offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés. Cela pourrait être le cas lors de la non réception d'offre suffisante, un changement d'ordre majeur dans les caractéristiques du matériel ou l'annulation d'un projet.

**15. Processus de recours**

Toute demande de recours de la part d'un soumissionnaire sera adressée à : le Directeur Pays Niger à l'adresse suivante : [katelyn.buisman@concern.net](mailto:katelyn.buisman@concern.net)

### **16. Protection des données**

Concern garantit que toutes les activités d'approvisionnement sont entièrement transparentes et documentées à des fins d'audit interne ou des donateurs. Concern garantit la confidentialité du processus d'approvisionnement.

### **17. Donateur**

Concern Worldwide est une organisation non gouvernementale, internationale et humanitaire qui se consacre à la réduction de la souffrance et à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Concern est une ONG Irlandaise et ce produit est financé par plusieurs bailleurs.

### **18. Mécanisme de réclamation**

Dans le cadre de la redevabilité Concern a mis en place un mécanisme des réponses au plainte, (CRM, *Complaint Response Mechanism*). En cas de réclamation, il existe des boîtes vertes dans tous nos bureaux et sur le terrain dans lesquelles vous pouvez introduire vos écrits. Un numéro vert est aussi actif aux heures de services pour écouter et enregistrer vos plaintes.

- Appel téléphonique du lundi au Vendredi de 8h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00 : 72 36 81 68
- Appel Téléphonique sur la ligne verte gratuit du Lundi de 08H00 - 13H00 et 14H - 17H00 : 4016
- Se rendre au bureau de Concern le plus proche et déposer sa plainte dans la Boîte à plainte disposée au mur extérieur du bureau
- Se rendre au bureau de Concern le plus proche et rencontrer un membre du comité de traitement des plaintes

## SOMMAIRE DES ANNEXES

- Annexe 2 :** FICHE DE RENSEIGNEMENT DU SOUMISSIONNAIRE
- Annexe 3 :** DECLARATION DES SOUMISSIONNAIRES
- Annexe 4 :** FORMULAIRE DE L'EXPERIENCE PERTINENTE DU SOUMISSIONNAIRE
- Annexe 5 :** OFFRE TECHNIQUE DETAILLEE
- Annexe 6 :** OFFRE FINANCIERE
- Annexe 7 :** LES POLITIQUES DE SAUVEGARDE DE CONCERN SIGNEES
- ANNEXE 8 :** LA POLITIQUE D'ANTI-FRAUDE SIGNEE
- ANNEXE 9 :** LA DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
- ANNEXE 10 :** ENCHANTILLION DE CONTRAT

## Annexe 2. FICHE DE RENSEIGNEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

**Note :** Veuillez compléter cette fiche et la joindre à votre offre. Le fait de ne pas soumettre cette fiche peut entraîner l'invalidation de votre offre.

### Identification

|  |   |
|--|---|
| Nom du soumissionnaire/l'Entreprise/La Société :             |   |
| Spécialisation (fournitures/services/travaux)                |   |
| Nom du Propriétaire/Gérant:                                  | Nom:<br>Adresse physique:<br>N° de(s) Téléphone(s):<br>N° de la pièce d'identité (joindre la copie) : |
| Nom de la personne de contact et titre :                     | Nom :<br>Titre :<br>Téléphone :   |
| Email, de la personne de contact :                           |   |
| Date de début d'activités/création de l'Entreprise/Société : | Date de création :<br>Téléphone(s) :<br>Email :<br>Site web :   |

### Information sur les employés

|  |  |
|--|--|
| Nombre d'employés à temps plein :                                  |  |
| % du nombre d'employées qui sont femmes :                          |  |
| Nombre d'employés présent dans chaque région ou Concern intervient |  |

Informations Bancaires et modalités de paiement

|   |  |
|---|--|
| Avez un compte Bancaire ? (Oui/Non) :   |  |
| Nom de banque :   |  |
| Adresse de la banque  |  |
| Nom du compte bancaire  |  |
| Numéro du compte bancaire   |  |
| Méthode de paiement préférée: chèque /<br>paiement électronique (virement bancaire) |  |
| Modalités de paiements  |  |
| Devise préférée (préférence FCFA)   |  |
| Prêt à fixer les prix pour une durée de 12 mois?                                    |  |

Fait à.....le.....

Le Soumissionnaire. (Signature et cachet)

### Annexe 3. DECLARATION DES SOUMISSIONNAIRES

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le contrat ci-dessus, nous soussignés, déclarons que :

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le contrat ci-dessus, nous soussignés, déclarons que :

1 Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité, le contenu du dossier d'appel à manifestation d'intérêt (y compris la Politique de Protection des Participants au Programme de Concern) n ° <.....> en date du <.....>. Par la présente, nous acceptons ses dispositions dans leur intégralité, sans réserve ni restriction.

2 Nous proposons d'exécuter, en conformité avec les termes du dossier d'appel à manifestation d'intérêt et les conditions et délais prévus, sans réserve ni restriction :

Lot n° 1 : .....

Lot n° 2 : .....

Lot n° 3 : .....

3 Le prix de notre offre en pourcentage pour les commissions, à l'exclusion des pièces détachées, consommables, etc., le cas échéant est le suivant :

Lot n° 1 : [.....]

Lot n° 2 : [.....]

Lot n° 3 : [.....]

4 Nous accorderons une remise de [%] ou [.....] [dans le cas où les lots n° ... et n° ... nous étaient attribués].

5 Cette offre est valable pour une période de 12 mois à compter de la date limite de soumission des offres.

6 Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à offrir la garantie de performance requise par les instructions à l'intention des soumissionnaires (si nécessaire).

8 Nous informerons Concern immédiatement de tout changement dans les circonstances décrites ci-dessus à tout moment pendant l'exécution du contrat. Nous reconnaissons aussi pleinement et acceptons que toute information inexacte ou incomplète dans cette candidature peut entraîner notre exclusion du présent contrat et de tout autre contrat de l'autorité contractante.

9 Nous notons que Concern n'est pas tenue de poursuivre cet appel d'offres et qu'elle se réserve le droit d'attribuer seulement une partie du contrat.

10 Nous nous engageons à respecter toutes les conditions de l'autorité contractante comme prévu dans le dossier d'appel d'offres.

11 Nous confirmons n'être engagés dans aucune pratique frauduleuse, de collusion ou coercitive et reconnaissons que s'il existe des preuves contraires, Concern se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat.

12 Nous ne sommes pas en faillite ni en liquidation, en règlement judiciaire, en concordat judiciaire, nous n'avons pas suspendu nos activités commerciales, nous ne sommes pas dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans la législation ou la réglementation nationale.

13 Nous n'avons pas été reconnus coupables d'une infraction concernant notre conduite professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée.

14 Nous ne sommes pas rendus coupables de faute professionnelle grave constatée par tout moyen que l'autorité contractante est en mesure de justifier.

15 Nous avons rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts selon les dispositions légales du pays dans lequel nous sommes établis, de celles du pays de l'autorité contractante ou de celles du pays où le contrat est à effectuer.

Ø

- 16 Nous n'avons pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de la Communauté européenne.
- 17 Nous ne faisons pas actuellement l'objet d'une sanction administrative visée à l'article 96 (1) du règlement financier de la Commission européenne.
- 18 Nous ne sommes pas confrontés à un conflit d'intérêt conformément à l'article 94 (a) du règlement financier de la Commission européenne.
- 19 Nous confirmons que nous avons lu et que nous comprenons le Code de conduite de Concern Worldwide et ses politiques associées (Politique de protection des participants au programme, Politique de protection de l'enfance et Politique contre la traite des personnes) et acceptons de respecter les termes de ces politiques dans toutes nos activités dans le cadre d'un contrat de fournitures, de services ou de travaux avec Concern.

De plus nous nous engageons à respecter les points énumérés ci-dessous :

- Liberté de choix de l'emploi
- Respect des droits du personnel à la liberté d'association et de négociation collectives
- Conditions de travail sécurisées et bonnes conditions d'hygiène
- Exploitation des enfants non tolérée
- Salaires suffisants versés pour couvrir un mode de vie raisonnable
- Heures de travail non excessives
- Absence de discrimination
- Emploi régulier fourni
- Traitement cruel ou inhumain du personnel non toléré
- Respect de la législation locale du travail
- Respect des droits sociaux

19a Normes environnementales

Les fournisseurs doivent, au minimum, se conformer à toutes les exigences statutaires et légales relatives à l'incidence de leur activité sur l'environnement. Les domaines suivants doivent être pris en considération :

- Gestion des déchets
- Conditionnement et papier
- Conservation
- Consommation d'énergie
- Durabilité

**Nom et fonction :**

**Date :**

**Signature et Cachet de l'entreprise/société :**

Nom et prénom : <[.....]>

Fonction : <[.....]>

Dûment autorisé à signer cette offre au nom de :

<[.....]>

Lieu et date : <[.....]>



## **Annexe 5. OFFRE TECHNIQUE**

Vous êtes libres de faire votre offre technique sur vos documents propres. Cependant celle-ci devra comporter :

- Des photos
- Répondre à tous les critères énoncés au point 12 de l'Instruction au Soumissionnaires.

## **Annexe 6. OFFRE FINANCIERE**

Vous êtes libres de faire votre offre financière sur vos documents propres. Cependant celle-ci devra comporter :

- Sa période de validité
- Le besoin ou non d'une avance
- Inclure en les faisant apparaître séparément tous les coûts afférents : taxes, transport, montage...

## **Annexe 7 : Politiques de Sauvegarde de Concern**

Les politiques de sauvegarde de Concern comprennent les documents ci-dessous portés en annexe:

- Le Code de Conduite de Concern
- La Politique de protection des participants au programme,
- La Politique de protection de l'enfant,
- La Politique de lutte contre la traite des personnes

**Note :** Vous devrez uniquement signer le Code de conduite et le joindre à votre offre. Celui-ci est le document principal auquel se rapportent les 3 autres documents connexes.

En signant le code de conduite de Concern :

1. Le Fournisseur confirme qu'il a lu et compris les conditions de la politique de sauvegarde de Concern et s'engage à en respecter les conditions à tout moment dans l'ensemble de leurs activités dans le cadre du présent contrat. Le Fournisseur veille à ce que ses employés, dirigeants, sous-traitants et agents comprennent et respectent les conditions de la présente politique à tout moment.
2. Le Fournisseur est responsable des réclamations, pertes, dommages, responsabilités et dépenses de quelque nature que ce soit, découlant ou liés à une violation de ces politiques par le Fournisseur ou par ses employés, officiers, sous-traitants ou agents.
3. Le Fournisseur indemnifiera et tiendra responsable de CONCERN, de ses dirigeants, employés et mandataires, à l'égard de toute réclamation, perte, dommage, responsabilité et frais résultant d'une telle violation.

## **Annexe 8 Politique de Lutte contre la Fraude et de Dénonciation d'Abus**

### **Définition**

Pour Concern une Fraude se définit par :

**« Un vol ou emploi abusif de matériel ou autres ressources de Concern par un employé ou un tiers qui peut entraîner ou non une fausse déclaration de documents ou dossiers pour favoriser le vol ou l'abus ».**

Exemples de Fraudes (liste non exhaustive) :

- Vol de documents ou de tout autre article appartenant à Concern
- Falsification ou modification de coûts ou de dépenses
- Contrefaçon ou modification de documents
- Destruction ou disparition de dossiers
- Usage inapproprié à titre personnel de services de Concern
- Obtention et acceptation d'argent, de cadeaux ou de tout autre avantage d'un tiers en échange d'un traitement préférentiel dudit tiers dans ses transactions avec Concern
- Chantage et extorsion
- Offre, promesse ou fourniture d'incitations et demande et acceptation d'une incitation pour quelque raison que ce soit Paiement de prix ou d'honoraires excessifs à des tiers dans le but de s'enrichir personnellement

### **Signalement d'une Fraude soupçonnée**

Les employés sont invités à signaler tout soupçon de Fraude. La Fraude soupçonnée doit être signalée de la manière suivante :

- Pour les employés extérieurs : au cadre axial ou au responsable régional.
- Pour les responsables régionaux : au directeur régional ou au contrôleur interne si la Fraude dépasse 500 €
- Pour le personnel basé en Irlande, au Royaume-Uni ou aux États-Unis : au membre de l'équipe de la direction responsable
- Pour les membres de l'équipe de direction : au président, au contrôleur interne, au directeur des finances ou au directeur du personnel
- Pour le contrôleur interne : au comité d'examen et de risque du conseil

Les employés soupçonnant une Fraude **ne doivent pas** agir comme suit :

- Contacter directement le ou les suspects en vue d'essayer de rechercher une raison, de demander des explications ou d'exiger la restitution du matériel concerné
- Parler de l'affaire à l'intérieur de Concern même avec une personne autre que celles mentionnées ci-dessus
- Parler de l'affaire en dehors de Concern sauf en cas de démarche juridique

Si les circonstances sont telles que le soupçon ne peut pas être signalé de la manière définie ci-dessus ou si la personne à laquelle il a été signalé est incapable d'aider, le problème pourrait être signalé au service d'assistance confidentiel de Concern. Cette ligne d'assistance est surveillée par le contrôleur interne et est accessible

- par email sur [Fraudemailbox@concern.net](mailto:Fraudemailbox@concern.net)
- par téléphone au 00-353-1-479-1326
- par lettre avec mention « "Private & Confidential" to Internal Auditor, Corporate Services, Concern, 52-55 Lower Camden Street, Dublin 2, Ireland.»

**Le fournisseur**

**SIGNATURE** \_\_\_\_\_

**Annexe 9 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale**

Intitulé de l'offre ou de la proposition : CWW DAO N°06/06/2025/Location Véhicules (Le "Marché")

A : Directeur Pays de Concern Worldwide au Niger (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :

a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;

2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

27

AMI N°005/042020/Carburant et Gaz

2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction

;

3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;

b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille

pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et soustraitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : \_\_\_\_\_ En tant que : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer pour et au nom de : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du :

